

## **Relevé de Décisions**

03/10/2017

### **Numérotation et dénomination des voies de la commune**

Monsieur le Maire expose l'intérêt de compléter le plan d'adressage de la commune (numérotation et dénomination des voies). En effet, une meilleure identification des lieux-dits et des maisons faciliterait à la fois l'intervention des services de secours mais également des livraisons en tout genre. De plus, l'adressage constitue un pré-requis obligatoire pour le déploiement de la fibre optique en permettant notamment la localisation de 100% des foyers corréziens et facilitant ainsi que la commercialisation des prises.

Monsieur le Maire propose que la réalisation du complément du plan d'adressage soit confiée à la Poste dans le cadre d'une démarche de mutualisation à l'échelle de la Communauté de Communes du Pays de Lubersac-Pompadour.

Le plan de financement est le suivant :

- Coût de la prestation proposée par la Poste : 2.430 € HT
- Participation à hauteur de 50% du Conseil Départemental de la Corrèze : 1.215 €
- Coût restant à la charge de la Commune : 1.215€ HT.

### **Remplacement d'une porte logement communal 5 av des Trois Roches**

Monsieur le Maire indique à l'assemblée que, suite à une visite sur les lieux, la commission des travaux a jugé qu'il était nécessaire de procéder au remplacement de la porte d'entrée du logement communal sis 5 Avenue des Trois Roches. Le Conseil Municipal retient la proposition de la SARL ISOVIE à Seilhac, pour un montant HT de 1.828 €.

### **Subvention ACJL 2017**

Le Conseil Municipal accepte la demande de subvention de l'Association des Communes Jumelées du Limousin pour l'année 2017 d'un montant de 59,74€.